



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N°23-11

Séance du 24 mars 2023

Date de convocation : 20/03/2023 L'an 2023, le 24 mars à 16h, le Conseil
Administrateurs en exercice : 17 d'Administration du CCAS de la Ville de Tours,
Administrateurs présents : 13/17 dûment convoqué par son Président, s'est réuni
Administrateurs votants : 14/17 salle du conseil d'administration du CCAS.

Présents : 13/17
Pouvoirs : 1/17
Excusés : 3/17

Étaient présents : M. DENIS, Mme MOUSSOUNI, Mme QUINTON, Mme BLET, Mme
DARIES, M. BRUN, M. PIERRE, M. GARNAUD, M. MUSSARD, Mme
BECARD, Mme MAUDUIT, Mme LEVAVASSEUR, Mme SERRA.

Avait donné pouvoir : M. FLEISCH à Mme MAUDUIT.

Étaient absents excusés : Mme WANNERROY, Mme CABANNE, M. OREAL.

Tome 1 - N°23-11 - OBJET : Approbation des comptes administratifs 2022 – Affectation des résultats.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les comptes de gestion de l'exercices 2022 dressés par le Comptable public,

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'Administration les résultats comptables de l'exercice 2022 du budget principal et des budgets annexes.

L'analyse des résultats de l'exercice 2022, tels qu'ils découlent des opérations de recettes et de dépenses retracées dans la comptabilité de l'ordonnateur se présente comme suit :

RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL DE L'EXERCICE 2022

Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	Investissement
Titres émis	8 152 712,25 €	637 003,25 €
Mandats émis	8 015 761,89 €	240 660,10 €
Résultat de l'exercice	136 950,36 €	396 343,15 €

Restes à réaliser	Investissement
Recettes	
Dépenses	2 859 938,10 €
Besoin de financement	2 859 938,10 €

	Résultat à la clôture de l'exercice N-1	Part affectée	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	5 095 923,69 €		396 343,15 €	5 492 266,84 €
Fonctionnement	343 783,30 €		136 950,36 €	480 733,66 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent le compte administratif du budget principal.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Section tarifaire Dépendance :

Le déficit est de la section tarifaire « Dépendance » est en déficit de – 573 434,75 €.

Il est proposé que le déficit de la section « Dépendance » soit apuré par une reprise sur la réserve de compensation pour 220 372,81 € (compte 1068 632).

Après affectation, le reliquat du déficit de – 353 061,94 € de la section « Dépendance » est constaté en report à nouveau.

Section tarifaire Soin :

Le déficit de la section tarifaire « soin » s'élève à – 39 217,69 €.

Le déficit de – 39 217,69 € sera apuré par les résultats cumulés antérieurs (compte 110 32)

Accueil de Jour (ADJ)

Le résultat de l'année est de + 13 352,13 €.

La répartition du résultat par section tarifaire se présente ainsi :

Résultat de l'année	
Hébergement -	3 279,17 €
Soin	16 631,30 €
Résultat de l'année	13 352,13 €

La ventilation par section tarifaire et l'affectation des résultats seront soumis à approbation des autorités de tutelles, l'Agence Régionales de Santé (ARS) du centre.

Il est proposé que le déficit de la section « Hébergement » soit apuré par les résultats cumulés antérieurs à hauteur du déficit soit 3 279,17 €.

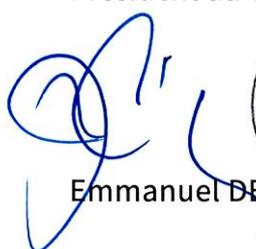
Il est proposé que l'excédent de la section « Soin » soit affecté à la réserve de compensation des déficits de la section « soin ».

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver les affectations de résultats telles que présentées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, les membres présents approuvent la délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Maire,
Président du CCAS


Emmanuel DENIS



AFFECTATION DES RESULTATS DE CLOTURE

BUDGET GENERAL

Investissement

L'excédent global d'investissement 2022 de 5 492 266,84 € est repris à l'article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget primitif 2023, les restes à réaliser au 31/12/2022 sont de 2 859 938,10 €.

Fonctionnement

Il est proposé que l'excédent global de fonctionnement 2022 de 480 733,66 € soit repris en totalité à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » au budget primitif 2023.

EHPA

Investissement

L'excédent global d'investissement 2022 de 1 629 219,35 € est repris à l'article 001 « Solde d'exécution de la section d'investissement reporté » du budget primitif 2023, les restes à réaliser au 31/12/2022 sont de - 76 391,80 €.

Fonctionnement

Le résultat de fonctionnement est à l'équilibre et ne nécessite pas d'affectation.

EHPAD

Le résultat de l'année est de - 671 616,97 €

La répartition du résultat par section tarifaire se présente ainsi :

Résultat de l'année	
Hébergement -	58 964,53 €
Dépendance -	573 434,75 €
Soin -	39 217,69 €
Résultat de l'année -	<u>671 616,97 €</u>

La ventilation par section tarifaire et l'affectation des résultats seront soumis à approbation des autorités de tutelles, l'Agence Régionales de Santé (ARS) du centre.

Section tarifaire Hébergement :

Le déficit de la section tarifaire « Hébergement » est de - 58 964,53 €.

Il est proposé que le déficit de la section « Hébergement » soit apuré par les résultats cumulés antérieurs à hauteur du déficit soit 58 964,53 € sur les 111 797,53 € de résultat antérieur (compte 110 31)

RESULTAT DU BUDGET ACCUEIL DE JOUR DE L'EXERCICE 2022

ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES 2022 (ERRD) ADJ

	<i>Réalisation de l'exercice</i>
CHARGES	
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	10 500,08 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	60 832,13 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)	- €
Total des charges	71 332,21 €
PRODUITS	
GR1 (Produits de la tarification)	83 619,87 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)	100,00 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)	964,47 €
Total des produits	84 684,34 €
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	13 352,13 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- €
- Reprise sur provisions	- €
- Quote part des subventions et fonds associatifs	- €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	13 352,13 €
<i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>	<i>15,77%</i>

Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent l'ERRD du budget Accueil de Jour (ADJ).

Délibération adoptée à l'unanimité.

TABLEAU DE FINANCEMENT (ERRD) EHPAD

	<i>Réalisation de l'exercice</i>
EMPLOIS	
Remboursement des dettes financières	389 564,53 €
Immobilisations	443 839,02 €
Autres emplois	- €
Total des emplois	833 403,55 €
RESSOURCES	
Emprunts et dettes assimilées	- €
Apports, dotations et subventions (FCTVA)	181 357,07 €
Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)	- €
CAF	171 774,05 €
Total des ressources	353 131,12 €
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	- 480 272,43 €

Après en avoir délibéré, les administrateurs approuvent l'ERRD de l'EHPAD.
 Délibération adoptée à l'unanimité.

RESULTAT DU BUDGET EHPAD DE L'EXERCICE 2022

Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	Investissement
Titres émis	17 561 856,10 €	181 357,07 €
Mandats émis	18 233 473,07 €	833 403,55 €
Résultat de l'exercice	- 671 616,97 €	- 652 046,48 €

ETAT REALISE DES RECETTES ET DES DEPENSES 2022 (ERRD) EHPAD

	<i>Réalisation de l'exercice</i>
CHARGES	
GR1 (Dépenses afférentes à l'exploitation courante)	2 637 298,80 €
GR2 (Dépenses afférentes au personnel)	13 999 536,86 €
GR3 (Dépenses afférentes à la structure)	1 596 637,41 €
Total des charges	18 233 473,07 €
PRODUITS	
GR1 (Produits de la tarification)	16 166 368,56 €
GR2 (Autres produits relatifs à l'exploitation)	1 181 246,61 €
GR3 (Produits financiers et produits non encaissables)	214 240,93 €
Total des produits	17 561 856,10 €
RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE	- 671 616,97 €
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions (DAP)	1 030 026,43 €
- Reprise sur provisions	- €
- Quote part des subventions et fonds associatifs	- 186 635,41 €
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	171 774,05 €
<i>(Taux de CAF en pourcentage des produits)</i>	<i>0,98%</i>

RESULTAT DU BUDGET EHPA DE L'EXERCICE 2022

Réalisation de l'exercice	Fonctionnement	Investissement
Titres émis	3 431 344,26 €	464 416,46 €
Mandats émis	3 431 344,26 €	428 278,71 €
Résultat de l'exercice	- €	36 137,75 €

Restes à réaliser	Investissement
Recettes	805 884,86 €
Dépenses	882 276,66 €
Besoin de financement	- 76 391,80 €

	Résultat à la clôture de l'exercice N-1	Part affectée	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	1 593 081,60 €		36 137,75 €	1 629 219,35 €
Fonctionnement	- €		- €	- €

Après en avoir en délibéré, les administrateurs approuvent le compte administratif du budget EHPA.

Délibération adoptée à l'unanimité.

SYNTHESE GLOBALE DES RESULTATS BUDGET GENERAL ET EHPA DE L'EXERCICE 2022

Budgets	Résultat antérieur affecté (€)	Emission de titres de Recettes (€)	Emission de mandats (€)	Résultat de l'exercice (€)	Résultat de clôture (€)
INVESTISSEMENT					
Budget Général	5 095 923,69 €	637 003,25 €	240 660,10 €	396 343,15 €	5 492 266,84 €
Budget EHPA	1 593 081,60 €	464 416,46 €	428 278,71 €	36 137,75 €	1 629 219,35 €
FONCTIONNEMENT					
Budget Général	343 783,30 €	8 152 712,25 €	8 015 761,89 €	136 950,36 €	480 733,66 €
BUDGET EHPA	- €	3 431 344,26 €	3 431 344,26 €	- €	- €